

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOSSIP GLOW »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
BLOCKHAUSS NON LOIN DE L'EGLISE METHODISTE, Lot 78
B, Ilot 903

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOSSIP GLOW »

Objet :

- Massage, manucure, pédicure
- Vente de produit de cheveux, de vêtements, de sac à mains, de montre, de chaussure
- Salon de coiffure homme et femme
- Evènementiel
- Transport de personne et de marchandise
- Immobilier
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
BLOCKHAUSS NON LOIN DE L'EGLISE METHODISTE, Lot 78
B, Ilot 903

Dirigeant(s) Mlle SORO BARA FLORENCE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01752 du 23/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23266/GTCA/RC/2023 du 23/03/2023

